



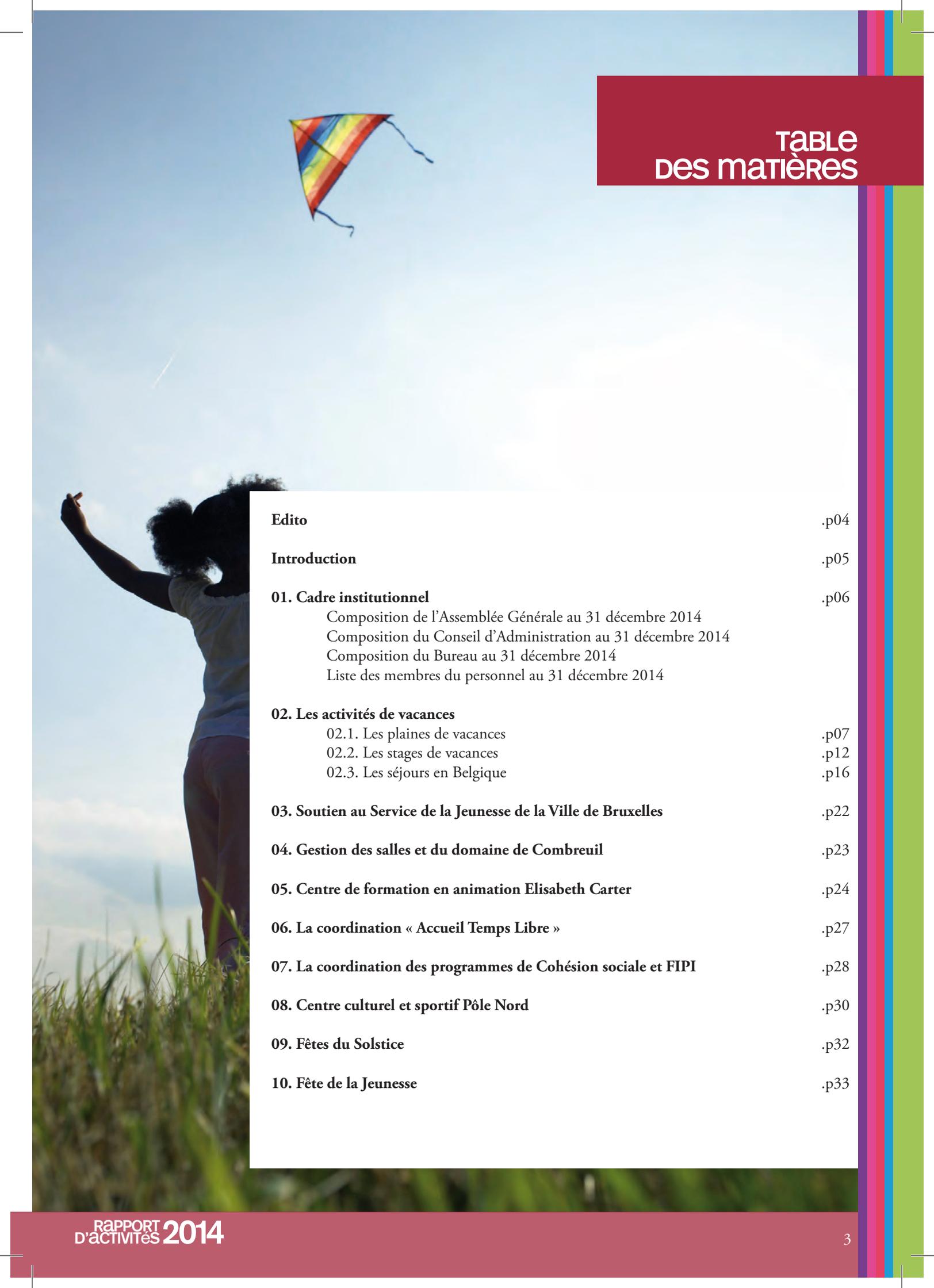
asbl  
**Jeunesse  
à BRUXELLES**  
**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS**  
**2014**



**Jeunesse à Bruxelles asbl**  
Avenue de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles  
Tel : 02/274.21.10 Fax : 02/274.21.20  
jeunesse.asbl@brucity.be  
www.jeunesseabruelles.be





A photograph of a person from behind, standing in a grassy field and flying a colorful kite. The kite is rainbow-colored and is flying in a clear blue sky. The person's arm is raised, holding the string. The overall scene is bright and cheerful.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Edito</b>	.p04
<b>Introduction</b>	.p05
<b>01. Cadre institutionnel</b>	.p06
Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2014	
Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2014	
Composition du Bureau au 31 décembre 2014	
Liste des membres du personnel au 31 décembre 2014	
<b>02. Les activités de vacances</b>	
02.1. Les plaines de vacances	.p07
02.2. Les stages de vacances	.p12
02.3. Les séjours en Belgique	.p16
<b>03. Soutien au Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles</b>	.p22
<b>04. Gestion des salles et du domaine de Combreuil</b>	.p23
<b>05. Centre de formation en animation Elisabeth Carter</b>	.p24
<b>06. La coordination « Accueil Temps Libre »</b>	.p27
<b>07. La coordination des programmes de Cohésion sociale et FIPI</b>	.p28
<b>08. Centre culturel et sportif Pôle Nord</b>	.p30
<b>09. Fêtes du Solstice</b>	.p32
<b>10. Fête de la Jeunesse</b>	.p33



Dans une société et une ville en constante évolution, notre service public doit être capable d'anticiper et d'adapter notre offre de services afin de répondre de manière adéquate et professionnelle aux besoins de notre population. Dans ce contexte, la réactivité peut être un atout mais également une faiblesse si on l'adopte comme seule ligne de conduite. Il est donc important de projeter une vision structurée et structurante de nos activités tout en implémentant, en absorbant et en ajustant de nouvelles variables.

En 2014, nous avons mis l'accent sur la nécessité de repenser notre processus d'inscriptions en plaines de vacances; ceci afin d'améliorer la qualité de notre accueil. Ce fut chose faite au cours de l'été 2014 avec la mise en place d'un système de réservations préalables par semaine. Ainsi, nous connaissons désormais à l'avance le nombre d'enfants présents par plaine, ce qui nous permet de prévoir l'encadrement optimal et de préparer au mieux les activités et les excursions. Ce système a été accueilli positivement par les parents qui y voient un gage supplémentaire de qualité et de sécurité.

Parallèlement, les activités « classiques » de Jeunesse à Bruxelles Asbl se sont déroulées avec un réel succès tant du point de vue du nombre de participants que de l'évaluation qu'ils en ont fait. Les stages de vacances tout comme les séjours à Combreuil ou à Mariakerke – thématiques, linguistiques ou de remédiation -, les vacances au ski montrent si nécessaire la pertinence de ces initiatives et la qualité des activités proposées aux familles. De même, les fêtes du Solstice et de la Jeunesse continuent de susciter l'enthousiasme.

Pour ce qui concerne le Centre Elisabeth Carter, il faut souligner l'important travail de fond qui a été mené en 2014 pour proposer aux apprenants - tant au niveau de la formation destinée aux futurs animateurs que des formations continues – des cursus de qualité qui répondent à leurs attentes et qui rencontrent les besoins du terrain. Ainsi, un travail important de refonte des formations a été mené en 2014 grâce à la mutualisation des ressources de Jeunesse à Bruxelles, de la coordination ATL et du Service Familles de la Ville de Bruxelles.

Pour ce qui concerne la Cohésion sociale / Fipi, le travail de coordination s'est poursuivi dans la perspective du quinquennat 2016 – 2020. Quant à l'Accueil Temps Libre, l'équipe s'est centrée sur l'élaboration des outils nécessaires à la récolte des informations qui nourriront l'Etat des Lieux ; étape préalable à la mise en œuvre d'un nouveau programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) prévu pour 2015.

En conclusion, je pense pouvoir affirmer que 2014 a encore été fertile en travail, en collaborations multiples et en résultats positifs.

A l'instar du personnel, nous sommes prêts à affronter les nouveaux défis prévus pour 2015 et nous réjouissons déjà de vous en présenter les résultats.

Faouzia HARICHE

Selon ses statuts modifiés le 30 avril 2013 (MB 11 07 2013), « Jeunesse à Bruxelles » Asbl a pour but de :

- collaborer à l'organisation des activités vacances du Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles à savoir les plaines de vacances, les stages et les séjours et les développer en adéquation avec les besoins et les demandes de la population ;
- organiser des événements sportifs, culturels, festifs, et mettre en place des projets éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes de la Ville de Bruxelles ;
- coordonner le contrat communal de cohésion sociale et le FIPI (Fond d'Impulsion à la Politique de l'Immigration) pour la Ville de Bruxelles ainsi que des projets qui entrent dans ces deux cadres ;
- coordonner et piloter la Commission Consultative de l'Accueil (CCA) de la Ville de Bruxelles et mettre en place les actions définies dans ce cadre ;
- soutenir (administrativement, financièrement, ...) l'organisation des activités réalisées par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles si nécessaire ;
- coordonner la mise en place de formations destinées aux jeunes et aux adultes de la Ville de Bruxelles (animateurs et coordinateurs de centres de vacances ainsi que des formations continues) dans le cadre du Centre Elisabeth Carter.

L'objectif général de ces actions est de :

- promouvoir l'épanouissement de la personnalité et le développement des dons et aptitudes mentales et physiques de l'enfant et du jeune ;
- préparer les enfants et les jeunes à devenir des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, tolérante et ouverte ;
- lutter contre l'exclusion et tendre vers une égalité des chances ;
- effectuer un travail de prévention ;
- recréer du lien social entre les diverses composantes de la population ;
- ouvrir à la diversité, la valoriser.

Les actions menées visent principalement les enfants et les jeunes habitants la Ville de Bruxelles ou fréquentant une école située sur le territoire communal :

- plaines de vacances et stages : enfants de 3 à 12 ans
- séjours en Belgique : enfants de 6 à 15 ans
- séjours à l'étranger : enfants de 9 à 15 ans

Ainsi, les plaines de vacances sont accessibles aux enfants :

- domiciliés sur le territoire de la Ville de Bruxelles (CP 1000, 1020, 1120 et 1130)
- qui fréquentent un établissement scolaire situé sur ce même territoire
- dont un parent est membre du personnel communal

Les stages et les séjours sont accessibles à tous les enfants et adolescents mais les prix varient selon le domicile de l'enfant (habitant ou non la Ville de Bruxelles).

# 01. CADRE INSTITUTIONNEL



## **Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2014**

*Faten ALAMAT, Nordinne AMRANI, Brice BOLAND, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Antoine CROKAERT, Philippe DE BOCK, Serge DE MEURICHY, Julie FISZMAN, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCCIO, Faouzia HARICHE, Zoubida JELLAB, Cédric LIMANI, Philippe MALFAIT, Bertin MAMPAKA, Pascale PERAITA, Jean-Luc QUOISTIAUX, Anne VANDENBULCKE, Sylvie VAN DONGHEN, Frédéric WAUCQUEZ.*

## **Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2014**

*Faten ALAMAT, Nordinne AMRANI, Brice BOLAND, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Serge DE MEURICHY, Julie FISZMAN, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCCIO, Faouzia HARICHE, Zoubida JELLAB, Cédric LIMANI, Philippe MALFAIT, Bertin MAMPAKA, Pascale PERAITA, Anne VANDENBULCKE, Sylvie VAN DONGHEN, Frédéric WAUCQUEZ.*

## **Composition du bureau au 31 décembre 2014**

*Faouzia HARICHE : Présidente  
Faten ALAMAT : Administratrice déléguée  
Philippe DE BOCK : Trésorier  
Anne VANDENBULCKE : Secrétaire  
Frédéric WAUCQUEZ  
Bertin MAMPAKA*

## **Liste du personnel employé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles au 31 décembre 2014**

### **Direction :**

*Valérie LEMAIGRE, Directrice*

### **Cellule Administrative :**

*Saïda AMEZIAN, Préposée à l'accueil - secrétariat*

*Julie SAINLEZ, Assistante de Direction*

### **Cellule Accueil Temps Libre :**

*Emmanuelle CASPERS, Coordinatrice*

*Aurore MARGARO, Coordinatrice*

### **Cellule Activités de vacances :**

*Nam HO MINH, Coordinateur des plaines de vacances*

*Marik LAHON, Coordinateur des séjours de vacances*

*Nawal UARIACHI, Coordinatrice des stages de vacances*

### **Cellule Cohésion sociale :**

*Basma BEN AMAR, Coordinatrice*

*Karim BOUHOUT, Coordinateur*

## 02. LES ACTIVITÉS DE VACANCES

Depuis plus de 30 ans, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, en étroite collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles, assure l'organisation des plaines de vacances, stages et séjours durant les congés scolaires.

### 02.1 Les Plaines de vacances

Les plaines de vacances accueillent les enfants du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances de deux semaines ou plus (vacances d'hiver, de printemps et d'été) et ce, dans un cadre non résidentiel. Organisées principalement dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, les plaines permettent aux enfants de passer leurs vacances dans un cadre convivial en goûtant aux joies de la vie en collectivité. Autour d'un thème, les animateurs organisent des activités ludiques en petits groupes ; activités qui favorisent l'amusement, la détente et la convivialité tout en valorisant l'autonomie, la responsabilité et la conscience de soi dès le plus jeune âge.

Période	Nombre de plaines	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de présences	Moyenne des présences journalières
Printemps	6	10	5.868	587
Été	8	40	23.411	585
Hiver	6	8	2590	324
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>58</b>	<b>31.869</b>	<b>549</b>

**Nombre de présences par rapport à 2013** (en sachant qu'il y a eu un jour ouvrable de moins en 2014)

Période	2013	2014	Différence	Augmentation
Printemps	4.402	5.868	+ 1.466	+ 33,3 %
Été	26.264	23.411	- 2.853	- 10,86 %
Hiver	2.318	2590	+ 272	+ 11,73 %
<b>TOTAL</b>	<b>32.984</b>	<b>31.869</b>	<b>- 1115</b>	<b>- 3,38 %</b>

La tendance à l'augmentation du nombre de présences dans les plaines de vacances s'observe à travers les chiffres des périodes de printemps et d'hiver. Toutefois, la période d'été 2014 s'est caractérisée par une diminution de la fréquentation qui trouve explication dans la conjonction de deux facteurs :

- le nombre de jours d'ouverture des plaines diminue entre l'été 2013 et l'été 2014 (- 2 jours) ;
- le nombre moyen d'enfants présents en août 2014 (434 présences quotidiennes en moyenne) est moins important qu'en août 2013 (503 présences quotidiennes en moyenne).



## a. Les activités

A chaque période de plaines de vacances, le Secrétariat des activités de vacances propose une thématique pédagogique à exploiter.

- **Au printemps 2014**, le subsidé de la Région bruxelloise – qui mène des actions de sensibilisation à l'éveil aux sciences auprès des jeunes - a été reconduit. Dès lors, les activités des plaines se sont articulées autour de la thématique de l'eau. Différentes excursions ont également été organisées dans le but de sensibiliser les enfants à cette ressource naturelle (Musée de l'eau de Genval, Plan incliné de Ronquières, CRIE de Villers-la-Ville).
- **En été 2014**, la machine à voyager dans le temps des plaines a emmené les enfants à travers les nombreuses époques qui ont marqué l'Histoire et les cultures. C'est donc par le biais de jeux, d'activités sportives, d'ateliers créatifs et artistiques que les enfants ont parcouru plus de 10.000 ans d'histoire; de l'âge de pierre aux années 60 en passant par le Moyen-Age ou encore la période des grandes découvertes.
- **En hiver 2014-2015**, la thématique générale proposée était « Les fêtes à travers le monde » ; l'occasion pour les enfants de revisiter à leur façon les innombrables manières de faire la fête en participant aux activités proposées par les animateurs. Un accent a également été mis sur la solidarité. En effet, les enfants ont eu l'occasion de réaliser des bricolages variés pour embellir les locaux de diverses associations (Resto du cœur, Maison de la famille, Maison de repos,...) pour les fêtes de fin d'année.

Outre les activités pédagogiques variées organisées par les équipes d'animation des différentes plaines, le Secrétariat des activités de vacances a également organisé des excursions pour tous les enfants (minimum 1/quinzaine).

Quelle que soit leur finalité (artistique, culturelle ou sportive), les excursions au cours desquelles les enfants auront l'occasion de profiter d'un espace vert sont privilégiées : ferme pédagogique du Moulin de Caillet, ferme de Bousval, parc familial Harry Malter, domaine provincial d'Huizingen,...

Les excursions sont également choisies dans l'optique de permettre aux enfants de faire de nouvelles découvertes. Diverses excursions sont généralement proposées aux enfants, dans l'optique de favoriser l'accès à la culture dans ses diverses dimensions : spectacles culturels au centre Pôle Nord, archéosite d'Aubechie, domaine de Bokrijk, musée du moulin et de l'alimentation d'Evere,...

Pour les excursions, une participation financière de 2€ a été demandée aux parents.

Pour les enfants que les parents n'autorisent pas à quitter la plaine, divers ateliers d'initiation (danse africaine, musique, cirque) ont été organisés grâce à l'engagement d'intervenants extérieurs.

La collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Bruxelles mettant à disposition des plaines (moniteurs et enfants) des ouvrages didactiques et pédagogiques a été maintenue; ceci afin de stimuler, chez les uns, les recherches pédagogiques et chez les autres, les activités de lecture.



## b. Le public

### Printemps 2014

Sur les 930 enfants qui ont fréquenté les plaines (647 en 2013) :

- 48 % des enfants ont moins de 6 ans
- 235 enfants ont bénéficié du tarif social
- 59 % étaient domiciliés sur le territoire communal

### Été 2014

Sur les 1497 enfants qui ont fréquenté les plaines (1960 en 2013) :

- 55 % des enfants ont moins de 6 ans
- 181 enfants ont bénéficié du tarif social
- 62 % étaient domiciliés sur le territoire communal

### Hiver 2014

Sur les 528 enfants qui ont fréquenté les plaines (548 en 2013) :

- 53 % des enfants ont moins de 6 ans
- 84 enfants ont bénéficié du tarif social
- 67 % étaient domiciliés sur le territoire communal

Au total, le pourcentage d'enfants de 3 à 6 ans continue petit à petit de croître.

## c. L'encadrement

Un total de 483 personnes (488 en 2013) a été nécessaire pour assurer l'encadrement et l'entretien des plaines de vacances pour l'année 2014 ; à savoir :

- 111 personnes au printemps (98 personnes au printemps 2013)
- 289 personnes en été (308 personnes en été 2013)
- 83 personnes en hiver (82 personnes en hiver 2013)

A chaque période, les normes d'encadrement ont été respectées dans toutes les plaines de vacances.

Dans l'ensemble, malgré un absentéisme qui ne cesse d'augmenter, les responsables de centres ont été satisfaits du travail effectué par les coordinateurs et animateurs. La fidélisation du personnel se poursuit : les équipes sont souvent constituées d'un noyau de personnes qui ont déjà travaillé ensemble, ce qui rend leur travail beaucoup plus efficace.



#### d. Système de réservations par semaine et tarifs

Depuis les plaines d'été 2014, le système d'abonnement a été remplacé par la mise en place d'un système de réservation par semaine.

L'objectif des réservations par semaine est d'accroître la qualité de l'accueil dans les plaines en anticipant les fluctuations du taux de fréquentation quotidien observées lors des précédentes périodes de vacances. Ce fonctionnement permet en outre :

- d'anticiper l'encadrement nécessaire en regard du nombre d'enfants inscrits (gestion optimisée des ressources humaines en vue d'éviter le sous ou le sur-encadrement) ;
- d'anticiper la gestion des postes nécessitant des réservations (bus, repas, excursions, etc ...) pour une meilleure organisation et moins de gaspillage ;
- de réserver des locaux adaptés au nombre d'enfants inscrits et partant, de leur offrir plus de confort ainsi qu'aux animateurs.

Aussi, la participation des enfants aux plaines pour une semaine permet également de créer une dynamique de groupe plus forte et d'approfondir les relations entre les enfants et les animateurs ; les activités proposées par ces derniers peuvent alors s'articuler sur une semaine et leur qualité s'en trouve améliorée.

Cette organisation induit donc la mise en place d'un processus de réservation qui se déroule comme suit :

- **Un bulletin de réservation** (qui se trouve en page centrale du programme d'activités ou téléchargeable sur le site internet de Jeunesse à Bruxelles a.s.b.l.) est à compléter par les personnes qui confient l'enfant et à faire parvenir au Secrétariat des Activités de vacances. Ce formulaire contient une grille permettant de cocher les différentes semaines d'activités de plaines de vacances ; les réservations se faisant par semaine uniquement.
- **Un dossier de confirmation** de la réservation est envoyé à chaque participant. Il comporte un bulletin de virement ainsi que des précisions quant au programme, au matériel nécessaire, aux modalités pratiques, etc. Ce courrier contient également une fiche santé et une autorisation parentale ; ces deux documents étant à compléter et à remettre au responsable le premier jour de la plaine.

La tarification des plaines est restée identique à celle pratiquée depuis 2009 : le prix des anciens abonnements de dix jours a tout simplement été divisé par deux pour correspondre avec le prix par semaine (5 jours).

Les conditions d'accès aux plaines ainsi que les critères des trois différents tarifs sont restés identiques.

Les plaines sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle et en primaire) qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren)
- **OU** fréquenter une école située sur ce même territoire communal (une preuve d'inscription et de fréquentation de l'école est nécessaire)
- **OU** avoir un parent membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles



Voici les différents tarifs des plaines de vacances, exclusivement par semaine complète :

Tarif	Semaine de 3 jours	Semaine de 4 jours	Semaine de 5 jours
Tarif plein	15€	20€	25€
Tarif préférentiel	12€	16€	20€
Tarif social	7,5€	10€	12,5€

Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren) ou qui ont un parent membre du personnel communal.

Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren). Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Le tarif comprend :

- la participation à toutes les activités qui se déroulent pendant la semaine ;
- les éventuels trajets en bus des centres d'accueil vers les plaines de vacances ;
- le repas chaud à midi, le goûter ainsi que les boissons



## 02.2 Les Stages de vacances

Période	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Augmentation % 2013	Taux d'occupation
Carnaval	9/9	169/178	+2 %	95 %
Printemps	9/9	172/178	=	97 %
Été	35/36	633/696	+4 %	91 %
Automne	9/9	175/186	+1 %	94 %
<b>TOTAL</b>	<b>62/63</b>	<b>1149/1238</b>	<b>+3 %</b>	<b>93 %</b>

En 2014, 62 stages ont été organisés pendant 7 semaines de vacances : une semaine au carnaval, une au printemps, quatre semaines en été ainsi qu'une semaine en automne. De manière générale, les périodes autres que l'été ont le plus haut taux d'occupation.

En comparaison à 2013, nous remarquons une légère augmentation de la fréquentation pour les périodes de carnaval et d'automne 2014 et une augmentation significative pour la période d'été. Malgré l'annulation d'un stage en été, nous observons une augmentation globale du taux d'occupation des stages par rapport à l'année 2013 (+ 3%).

Nous constatons également que le taux de fréquentation est plus bas durant les semaines comptant un jour férié.

Au total, le nombre de participants aux stages reste globalement constant, nous observons une très légère augmentation (1119 en 2013 pour 1149 en 2014). Deux éléments peuvent expliquer cette très légère hausse de fréquentation. D'une part l'augmentation de la capacité de certains stages, toujours dans le respect des normes ONE, a permis à un plus grand nombre d'enfants de prendre part aux activités (8 places de plus pour la période d'automne 2014 par rapport à 2013). D'autre part, le travail constant de vérification des réservations permet de prévenir au maximum les annulations de dernière minute.

### a. Activités

La programmation des stages a été enrichie, cette année encore, par de nombreuses collaborations avec des partenaires issus du monde associatif bruxellois. Le partenariat avec l'asbl « Les Jeunesses musicales de Bruxelles » est toujours bien en place pour toutes les périodes de vacances. Par ce biais, les enfants ont l'occasion de s'essayer à des activités musicales et sont plongés dans un univers sonore tout au long du stage. Le partenariat avec l'asbl « Espace Magh » a également été maintenu lors des stages « Héros de BD ! » et « Livres animés ».

Quatre nouveaux partenariats ont été mis en place. Dans le cadre de l'exposition 30's FASHION EXPO, un stage a été organisé au Musée du Costume et de la Dentelle. Ce stage a permis aux enfants de découvrir la mode des années 30 et de s'essayer à la création d'accessoires vintage. Le stage « Made in Belgium » s'est effectué en partenariat avec le musée BELvue dans le but de découvrir les moments phares et les grands personnages de la Belgique.



Un partenariat avec le musée Coudenberg intitulé «Sous nos pieds» a permis aux enfants d'investir et de découvrir le site archéologique souterrain de l'ancien Palais de Bruxelles. Un stage « Arts et escalade » a également été organisé en partenariat avec l'Université Populaire d'Anderlecht alliant escalade en pleine nature et « Street Art ».

De nombreuses excursions ont été organisées pour permettre aux jeunes Bruxellois de découvrir de nouvelles disciplines ou d'explorer des régions qui leurs sont parfois inconnues. Ainsi, les groupes ont pu visiter les grottes de Folx-les-caves, le planétarium de Bruxelles, l'exposition « Borremans » au Bozar, le centre de la gravure de La Louvière, la région de Forville, le domaine de Bokrijk, l'exposition gravure de Pierre Alechinsky et d'autres encore.

Les stages sont toujours conçus comme des ateliers thématiques, créatifs où la dynamique de projet est omniprésente. animateurs et enfants portent conjointement un projet et réalisent une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi. Ces activités ont pour objectif principal de promouvoir la culture artistique sous toutes ses formes. Il s'agit là d'un outil d'expression et de valorisation pour les enfants, qui se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité parfois insoupçonnés. Des activités culturelles, sportives, scientifiques, ou d'autres, centrées par exemple sur l'environnement et le développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages. Ces stimulations sont essentielles au développement de chacun, en complément des autres lieux d'éducation et de formation comme l'école par exemple.

Les stages, à l'instar des plaines de vacances, sont des lieux d'apprentissages de la vie en groupe : apprentissage du respect de l'autre (dès le plus jeune âge), du partage, de la négociation, de l'expression des désaccords et du travail collectif. L'autonomie de chacun, y compris des plus petits, la prise et le partage des responsabilités en groupe sont particulièrement valorisés. Les stages sont des moments de plaisirs, des moments ludiques, où la démarche, finalement, importe plus que le « produit fini ».

Les thématiques suivantes ont été développées en 2014 :

- **Carnaval 2014** : « Il était une fois... le Carnaval des animaux », « Les créatures fantastiques », « Musique et cirque », « De l'objet à l'instrument », « Au temps des Vikings... », « Arts martiaux : équilibre et harmonie », « Du bruit dans les yeux », « Vidéo : faites votre pub ! »,
- **Printemps 2014** : « Il était une fois... L'Oiseau de feu... », « Le petit homme de la légende africaine », « Petit Cabaret », « D'où viennent les couleurs ? », « L'univers de Buster Keaton », « Vidéo : faites votre clip ! », « Omnisport et Natation », « Stylisme et création textile »,
- **Été 2014** : « Curieuses petites bestioles », « Les p'tits clowns », « Arc-en-ciel », « Le Moyen-Age », « Fabrique moi un mouton... », « Notre musée imaginaire », « Hip-Hop School », « Omnisports et natation », « Le voyage fantastique de Gulliver », « Explorons les textures... », « Pierre et le loup », « Mille et une nuits », « Mini sports », « Home Sweet Street », « Hors Champ », « Omnisports et natation », « Les Iles Créoles », « Graines d'acrobates », « Au fil de l'eau », « L'Égypte », « Les p'tits clowns », « Film à danser ! Danse à filmer ! », « Jeu d'acteur », « Stylisme : tout en feutrine », « Omnisports et natation », « Les pirates », « Histoires naturelles », « La truite », « Minuscule », « La porte entrouverte », « Stylisme : Customise ta chemise ! », « Labo Photos », « Omnisports et natation »,
- **Automne 2014** : « A la rencontre des loups... », « L'Apprenti Sorcier », « Dans l'atelier des peintres », « Teintures de la nature », « Télénovala : une série télé bruxelloise », « Omnisports et natation ».



## b. Le public

Tranche d'âge	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Taux d'occupation	Pourcentage : âge/total des participants
Maternelles (3-7 ans)	35/35	664/700	95 %	56,5 %
Primaires (6 à 12 ans)	27/28	485/538	90 %	43,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>62/63</b>	<b>1149/1238</b>	<b>93 %</b>	<b>100 %</b>

Nous pouvons constater que de manière générale, les stages destinés aux maternelles rencontrent davantage de succès. Les stages destinés aux primaires suscitent moins d'intérêt de la part du public et davantage pour les enfants de 9 à 12 ans.

Au total de l'année 2014 :

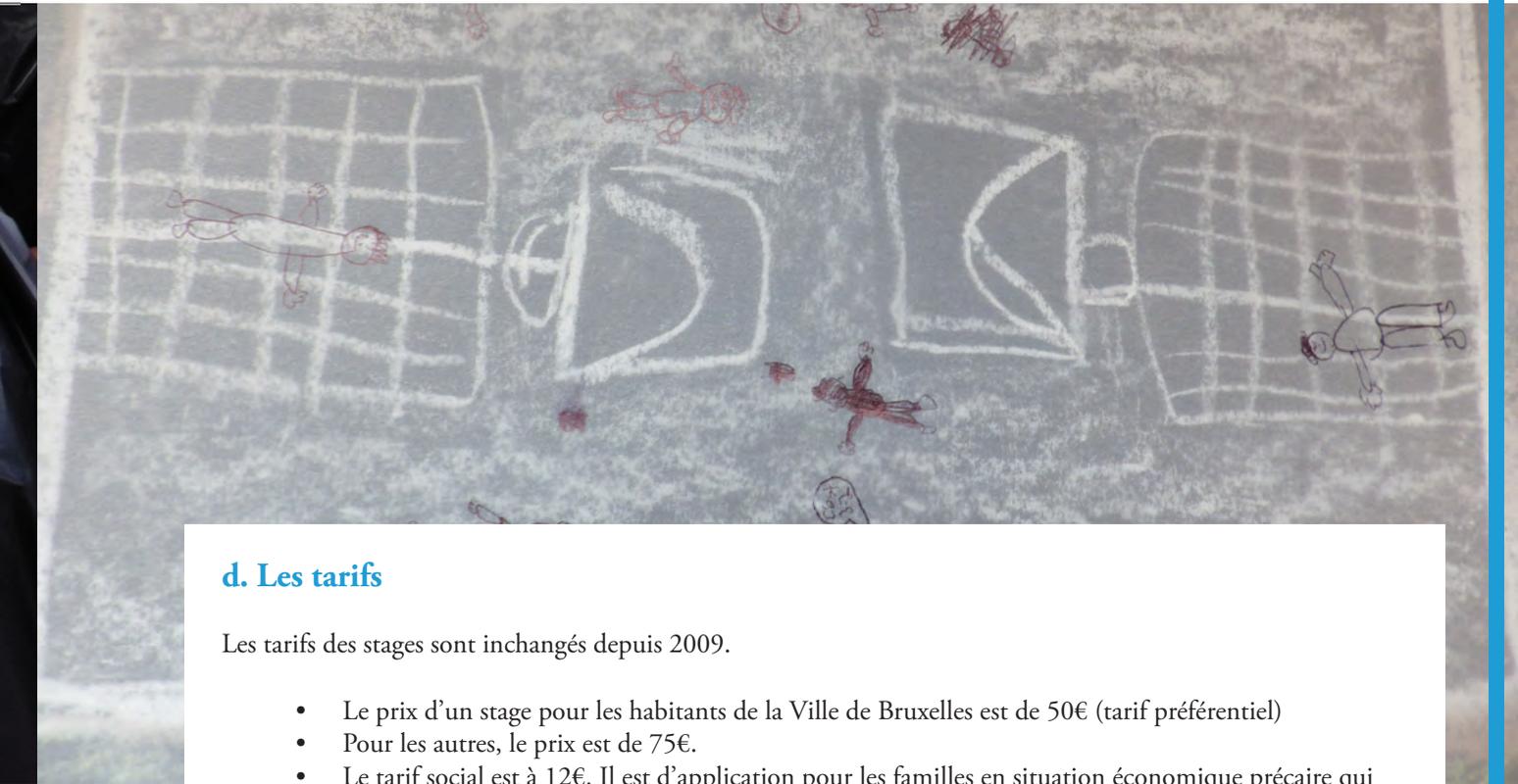
- 516 inscriptions d'enfants habitants le territoire (45%)
- 633 inscriptions d'enfants habitants hors territoire communal (55%)
- 143 inscriptions d'enfants au tarif social (11%)
- 7 inscriptions prises en charge par des institutions

## c. L'encadrement

Un total de **170** personnes (181 en 2013) a été nécessaire pour assurer la gestion des stages de vacances pour l'année 2014 ; à savoir :

- 24 personnes au carnaval;
- 24 personnes au printemps;
- 96 personnes en été;
- 26 personnes en automne.

A chaque période d'activité, les normes d'encadrement prescrites par l'ONE ont été respectées. Nous avons pu observer une certaine régularité dans les équipes d'animation de période en période ce qui favorise une dynamique de groupe positive. Cette dynamique transparait également dans les contacts entre les animateurs et les enfants.



#### d. Les tarifs

Les tarifs des stages sont inchangés depuis 2009.

- Le prix d'un stage pour les habitants de la Ville de Bruxelles est de 50€ (tarif préférentiel)
- Pour les autres, le prix est de 75€.
- Le tarif social est à 12€. Il est d'application pour les familles en situation économique précaire qui habitent le territoire communal.
- Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20% applicable aux familles bénéficiant déjà du tarif préférentiel.

Le tarif englobe la totalité des frais, les enfants bénéficient donc pour ce prix d'un encadrement de qualité, des boissons et une collation par jour, et souvent une excursion ou l'intervention d'un intervenant extérieur, lorsque la thématique du stage le justifie.



## 02.3 Les séjours

### I. Les séjours en Belgique

Les séjours sont tout d'abord l'occasion pour les enfants de sortir de leur environnement familial, de faire de nouvelles rencontres et de nouvelles découvertes, tout cela à travers des activités ludiques, où apprentissages riment avec plaisir. Les animateurs et les enfants vont mener une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi ; ces activités ont pour objectif principal l'expression et la valorisation. Ainsi les enfants se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité.

Les séjours sont aussi un lieu d'apprentissage des règles de la vie en groupe : le respect de soi qui mène au respect de l'autre, le partage, l'écoute et l'objectif collectif ; autonomisation et responsabilisation étant également des objectifs travaillés durant le séjour.

Des activités sportives, scientifiques, artistiques, et autres, centrées sur l'environnement immédiat et la sensibilisation au développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages.

Les thématiques suivantes ont été développées en 2014 : « L'impossible Carnaval de l'école des Sorciers », « Les petits reporters en vacances », « Bienvenue dans le Far West », « Sang dessus dessous » et « Super héros et héroïnes ».

Outre les activités pédagogiques autour de ces thèmes, des excursions ont été organisées lors de chaque séjour. Les enfants ont par exemple eu l'occasion de visiter le domaine provincial de Kessel-Lo, l'étonnante exposition « Storm », le domaine de Raversijde ou encore le Fort Napoléon d'Ostende.

Pendant les vacances d'été, deux séjours scientifiques ont été organisés à Combreuil et Mariakerke grâce à un subside de la Région bruxelloise. Le thème de cette année était le cycle de l'eau et a été intitulé : « Les 1001 vies de l'eau ». Plusieurs excursions ont été organisées autour de ce thème : « Fabrication de bateaux et tests de flottaison », sortie au « Musée de l'eau et de la Fontaine » à Genval mais aussi une sortie au plan incliné de Ronquières.

A côté des connaissances théoriques, les enfants ont réalisé des expériences avec les animateurs, et ont eu l'occasion par exemple de fabriquer des bateaux, réaliser des expériences sur l'infiltration de l'eau mais aussi à participer à un grand jeu sur les petits gestes quotidiens à adopter pour préserver l'eau. Des activités sportives ont également été organisées pour le côté défoulement.

Pour la cinquième année consécutive, un séjour de soutien scolaire a été organisé pour les jeunes de 1ère et 2ème secondaires. Comme l'année précédente, le séjour a duré deux semaines lors des vacances de printemps et ce dans un but de préparation aux examens de juin. Des professeurs de secondaire et des étudiants du supérieur ont été engagés pour encadrer des cours de rattrapage en français, mathématiques et néerlandais. Des ateliers méthodologiques ont également été organisés en partenariat avec l'asbl A-linea. Ces ateliers, déclinés en 6 séances de 2h30, ont permis aux jeunes d'apprendre entre autres à mieux gérer leur temps de travail, à découvrir des techniques pour faciliter leur compréhension mais aussi de prendre confiance en leur potentiel.

Durant les vacances d'automne 2014, un séjour d'éveil linguistique destiné à stimuler l'apprentissage du néerlandais a été organisé pour les enfants de 6 à 12 ans à Mariakerke. Sur le thème « Op het strand met Kuifje »,



les enfants ont pu se plonger dans les aventures de leurs héros de BD tels que Suskke en Wiske, les Smurfen ou encore Kuifje. Les animateurs -parfaits bilingues- ont ainsi veillé à allier activités ludiques à l'apprentissage du vocabulaire pour décomplexer les enfants face à une langue souvent perçue comme purement scolaire.

### a. Les lieux d'accueil

Le domaine de Combreuil (Ronquières) appartient au Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, tandis que ses occupations sont gérées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Le centre de Mariakerke est quant à lui géré par le Service de l'Instruction Publique.

### b. Les périodes d'activités : Comparatif des chiffres de 2013 et 2014

#### Le Domaine de Combreuil

#### 2013

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Printemps	1	11	43/40	100 %
Eté	3	12	76/120	63,33 %
Eté Sciences	1	12	29/40	72,50 %
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>59</b>	<b>148/200</b>	<b>74 %</b>

#### 2014

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Printemps	1	12	42/40	100 %
Eté	3	2x12 jours + 1x11 jours	94/120	78,33 %
Eté Sciences	1	12	33/40	82,50 %
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>59</b>	<b>169/200</b>	<b>84,50 %</b>

## Mariakerke

### 2013

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Carnaval	1	5	20/30	66,66 %
Printemps soutien scolaire	1	11	25/25	100 %
Été	4	12	108/120	90 %
Automne	1	5	30/30	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>69</b>	<b>183/205</b>	<b>89,26 %</b>

### 2014

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Carnaval	1	5	20/30	66,66 %
Printemps soutien scolaire	1	12	23/25	92 %
Été	3	12	89/90	98,88 %
Été Sciences	1	12	26/30	86,66 %
Automne	1	5	30/30	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>70</b>	<b>188/205</b>	<b>91,70 %</b>

Globalement, nous pouvons constater une augmentation du taux d'occupation de plus de 6% pour l'ensemble des séjours de 2014 en Belgique par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'observe plus particulièrement lors des périodes d'été avec une augmentation de 5% du taux d'occupation à Mariakerke et de plus de 15 % à Combreuil.

Si Mariakerke atteint pour cette année 2014 un taux d'occupation d'environ 92% pour l'ensemble de l'année 2014 (89% en 2013), Combreuil atteint un taux d'occupation moins élevé (84,50 %) et ce, malgré la nette augmentation du taux d'occupation par rapport à l'année précédente (74% en 2013). Il est cependant à noter que le nombre de lits à Mariakerke est inférieur au nombre de lits à Combreuil.



### c. Les tarifs

Tarifs en vigueur depuis le 1/7/2009 :

- Pour les séjours de 12 jours :
  - 160 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
  - 200 € pour les autres
  - 100 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).
- Pour les séjours de 5 jours :
  - 100 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
  - 125 € pour les autres
  - 50 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).

Pour ce prix, les enfants bénéficient du trajet aller-retour en bus, de la pension complète (hébergement en dortoir, 3 repas et 2 collations par jour), de l'encadrement, de tout le matériel nécessaire aux activités, des excursions.



## II. Les séjours à l'étranger

Au cours des vacances de carnaval 2014, 36 jeunes de 9 à 13 ans ont eu l'occasion de partir aux sports d'hiver dans la station de ski de « Valmenier » (Savoie, France). Durant ces 8 jours, ils ont pu s'adonner aux joies de la glisse et profiter de cours (2h par jour) dispensés par l'Ecole de Ski Français. Une balade en raquette était aussi au programme afin de découvrir la nature environnante (traces d'animaux, différents types de résineux...). Depuis quelques années, un séjour de 14 jours était organisé en été pour les jeunes de 13 à 15 ans. Celui-ci n'a pas été reconduit en 2014.

### a. Les périodes d'activités

#### 2013

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Val Cenis	8	9-13 ans	37/40
Eté	Sport ados	Pyrénées	14	13-15 ans	21/25
<b>TOTAL</b>					<b>58/65</b>

#### 2014

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Valmenier	8	10-13 ans	36/40
Eté	Sport ados		/	/	/
<b>TOTAL</b>					<b>36/40</b>

La nette diminution du nombre total d'enfants inscrits aux séjours à l'étranger s'explique par la suppression du séjour à l'étranger organisé pour les adolescents en 2013. En terme de taux de fréquentation, les chiffres sont presque équivalents à 2013.

### b. Les tarifs

- Sports d'hiver :
  - 400 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
  - 500 € pour les autres
  - 250 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).



### III. Le public

#### 2013

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	12	343/420	82 %
Ados (13-15ans)	2	46/50	92 %
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>389/470</b>	<b>87 %</b>

#### 2014

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	13	393/450	87,3 %
Ados (13-15ans)	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>393/450</b>	<b>87,3 %</b>

#### Carnaval 2014

Sur les 56 enfants qui ont fréquenté nos séjours :

- 19 enfants ont bénéficié du tarif social
- 70 % sont domiciliés sur le territoire communal

#### Printemps 2014

Sur les 65 enfants qui ont fréquenté nos séjours:

- 12 enfants ont bénéficié du tarif social
- 60 % sont domiciliés sur le territoire communal

#### Eté 2014

Sur les 243 enfants qui ont fréquenté nos séjours :

- 43 enfants ont bénéficié du tarif social
- 23,8 % sont domiciliés sur le territoire communal

#### Automne 2014

Sur les 30 enfants qui ont fréquenté nos séjours :

- 9 enfants ont bénéficié du tarif social
- 60 % sont domiciliés sur le territoire communal

## 02.4 L'encadrement

Pour l'année 2014, un total de 78 personnes (85 en 2013) a été nécessaire pour assurer la gestion des séjours; à savoir :

- 12 personnes au carnaval (11 en 2013)
- 14 personnes au printemps (idem 2013)
- 46 personnes en été (54 en 2013)
- 6 personnes en automne (idem 2013)

### 03. SOUTIEN AU SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE DE BRUXELLES

L'asbl a soutenu les activités du Service de la Jeunesse par une aide administrative et financière sur base de projets présentés et approuvés par le Collège ; projets qui concernent :

- **La Maison d'Art Actuel des Chartreux**

L'asbl Jeunesse à Bruxelles a obtenu un subside de 12.000 € de la Fédération Wallonie Bruxelles et 7490,30 euros de la CoCoF pour les activités de la Maison d'Art Actuel des Chartreux. Elle en a assuré le suivi administratif et financier, en collaboration avec le Service de la Jeunesse.

- **Les Maisons d'Enfants**

Une enveloppe de 75.000 euros, versée sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles, a été employée pour les activités organisées par les Maisons d'enfants. Le suivi a été effectué en bonne collaboration entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Service de la Jeunesse.

En 2014, un subside de 15.000 euros a été obtenu auprès de la Région Bruxelles-Capitale et Visitbrussels à l'occasion des commémorations de la guerre 14 – 18. Le montant a été affecté aux dépenses des Maisons d'Enfants dans le cadre de ce projet.



## 04. GESTION DES SALLES ET DU DOMAINE DE COMBREUIL

Gestion administrative et financière liées à l'occupation des infrastructures : organisation des visites des infrastructures, réservations, contrats de location, inventaires d'entrée et de sortie, contacts avec les concierges, facturation, organisation des plannings de nettoyage.

**Salle de la Clé** : 84 jours d'occupation (79 jours en 2012, 92 en 2013)

**Salle de la Jeunesse** : 125 jours d'occupation (82 jours en 2012, 107 jours en 2013)

**Domaine de Combreuil** : 92 jours (91 jours en 2012, 99 jours en 2013)

- occupation par l'asbl Jeunesse à Bruxelles (séjours de vacances) au printemps et en été : 59 jours
- occupation par le Centre Elisabeth Carter : 18 jours
- occupation par des écoles de la Ville de Bruxelles : 15 jours
- occupation par des particuliers : 0 jour

## 05. CENTRE DE FORMATION en animation "ELISABETH CARTER"



### 05.1 Gestion du Centre

Durant l'année 2014, le Centre Elisabeth Carter a assuré :

- La mise en place, l'organisation et le secrétariat des comités pédagogiques « animateurs » et « formations continues ATL ».
- La mise en place et le suivi de partenariats dans le cadre des formations avec :
  - Bruxelles Laïque asbl : une journée de formation à propos de l'interculturalité ;
  - le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE) : 2h de formation aux premiers soins;
  - le Service de diététique des Cuisines Bruxelloises : 2 h de formation à l'alimentation saine et à l'hygiène alimentaire ;
  - La Montagne magique : deux fois deux jours de formation sur les techniques d'animation artistique ;
  - La Croix Rouge : trois fois deux jours de formation aux premiers soins aux enfants ;
  - Le STICS : deux fois deux journées de formation sur la gestion du stress.
- Les entretiens préalables (100) à la formation, les suivis administratifs et individuels des stagiaires;
- Le suivi des stagiaires en stage pratique;
- La gestion administrative et logistique des stages théoriques résidentiels;
- La gestion et le suivi de l'équipe d'encadrement de la formation;
- La rédaction et le suivi du dossier de demande d'habilitation de la formation d'animateurs de Centres de Vacances auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2014 – 2015) ;
- Le suivi des dossiers de demande de subvention 2013- 2014 et 2014-2015 auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- La mise en place de 4 formations continues à destination des auxiliaires d'éducation de la Ville de Bruxelles:
  - Premiers soins aux enfants
  - Techniques d'animation artistique : le théâtre en folie
  - Gestion du stress et des conflits : zen restons zen !
  - Accueil extrascolaire : mon boulot, les autres et moi !
- Des séances d'informations interactives pour les auxiliaires d'éducation.



Catherine



Mohamed



Gaëtane



## 05.2 Formation animateurs en centres de vacances

La cinquième session de formation (2013 – 2014) a vu l'inscription de 31 stagiaires. Parmi ces 31 personnes :

- 25 ont obtenu leur brevet d'animateur de Centres de Vacances (16 en 2012-2013);
- 4 ont été conviées à suivre une étape supplémentaire (2 en 2012-2013);
- 2 ont été conviés à arrêter en cours ou à la fin de formation (nombre d'heures insuffisant) ou encore pour non adhésion au projet (10 en 2012-2013).

Les stagiaires ont poursuivi les modules suivants durant l'année :

- stage théorique résidentiel n° 3 : du 3/03/2014 au 7/03/2014 inclus (60h) au Domaine de Combreuil ;
- stage pratique n° 2 pendant les vacances d'été : 1 mois en juillet ou en août (180h) au sein des plaines de vacances ;
- stage théorique résidentiel n° 4 (week-end) : du 19/09/2014 au 21/09/2014 inclus (21h) au Domaine de Combreuil.

L'objectif de former des animateurs autonomes, critiques et responsables détenteurs d'un brevet d'animateur de centres de vacances reconnu par la Communauté française a été atteint à 80 % (58% en 2012-2013).

La sixième session de formation (2014-2015) a vu l'inscription de 35 stagiaires; lesquels ont suivi les modules suivants durant l'année 2014 :

- stage théorique résidentiel n° 1 (week-end) : du 03/10/2014 au 05/10/2014 inclus (21h) au Domaine de Combreuil ;
- stage théorique résidentiel n° 2 : du 27/10/2014 au 01/11/2014 inclus (60h) au Domaine de Combreuil ;
- stage pratique n° 1 pendant les vacances d'hiver : du 22/12/2014 au 02/01/2015 (100h) dans les plaines de vacances.



### 05.3 Formations continues

Accessibles notamment aux auxiliaires d'éducation des écoles de la Ville de Bruxelles qui disposent déjà de la formation initiale requise par l'ONE et aux animateurs des Maisons des Enfants.

110 personnes ont participé en 2014 aux différentes formations continues (121 en 2013).

- 16 personnes ont participé à la formation « Gestion du stress et des conflits : zen restons zen » dispensée en partenariat avec le STICS  
Lieu : CEMPA  
Dates : 14, 21 et 28/03/2014  
1 module de trois jours de formation pour savoir développer ses capacités à gérer les difficultés relationnelles (agressivité, violence, exigence, etc.), améliorer la qualité de communication en tenant compte du public concerné. Comment gérer ses sentiments, ses émotions ? Mais surtout : comment enrayer la spirale de la violence.
- 33 personnes ont participé à la formation « Accueil extrascolaire : mon boulot, les autres et moi ! » dispensée en partenariat avec le Bruxelles-Laique Asbl  
Lieu : Bruxelles-Laique  
Dates : 20, 21/02/2014 et 12, 20/03/ 2014  
2 modules de deux jours de formation pour savoir comment gérer la relation aux usagers (enfants et parents), le rapport professionnel entre collègues et les collaborations avec la Direction d'école et le corps enseignant.
- 23 personnes ont participé à la formation premiers soins aux enfants dispensée en partenariat avec la Croix Rouge de Belgique.  
Lieu : Centre Pôle Nord  
Dates : 13 et 23/10/2014, 18 et 24/11/2014  
2 modules de deux jours de formation pour permettre d'acquérir les premiers gestes essentiels en cas d'accidents.
- 26 personnes ont participé à la formation théâtrale « Techniques d'animation artistique : le théâtre en folie » dispensée en partenariat avec le Théâtre La Montagne Magique  
Lieu : Théâtre de la Montagne Magique  
Dates : Le 03/11/2014, le 04/11/2014, le 13/11/2014 et le 21/11/2014, le 24/11/2014 et le 28/11/2014,  
2 modules de trois jours de formation. Les objectifs de la formation sont de pouvoir répondre aux questions suivantes « Comment mettre en place une activité théâtrale ? Comment stimuler la créativité des enfants ? Comment stimuler l'expression corporelle et verbale des enfants, même des plus petits ? ... ».
- 12 personnes ont participé à la formation « Pratiquer l'interculturalité : la communication interculturelle » dispensée en partenariat avec le STICS et Bruxelles-Laique asbl  
Lieu : CEMPA et Bruxelles-Laique  
Dates : 14, 21 et 28/03/2014  
1 module de trois jours de formation avec pour thématique L'interculturalité.  
Cette thématique a fait l'objet d'un module de deux journées animé par le STICS (« pratiquer l'interculturalité : la communication interculturelle »), et d'un module d'une journée animé par Bruxelles Laique (« pratiquer l'interculturalité avec les enfants »).

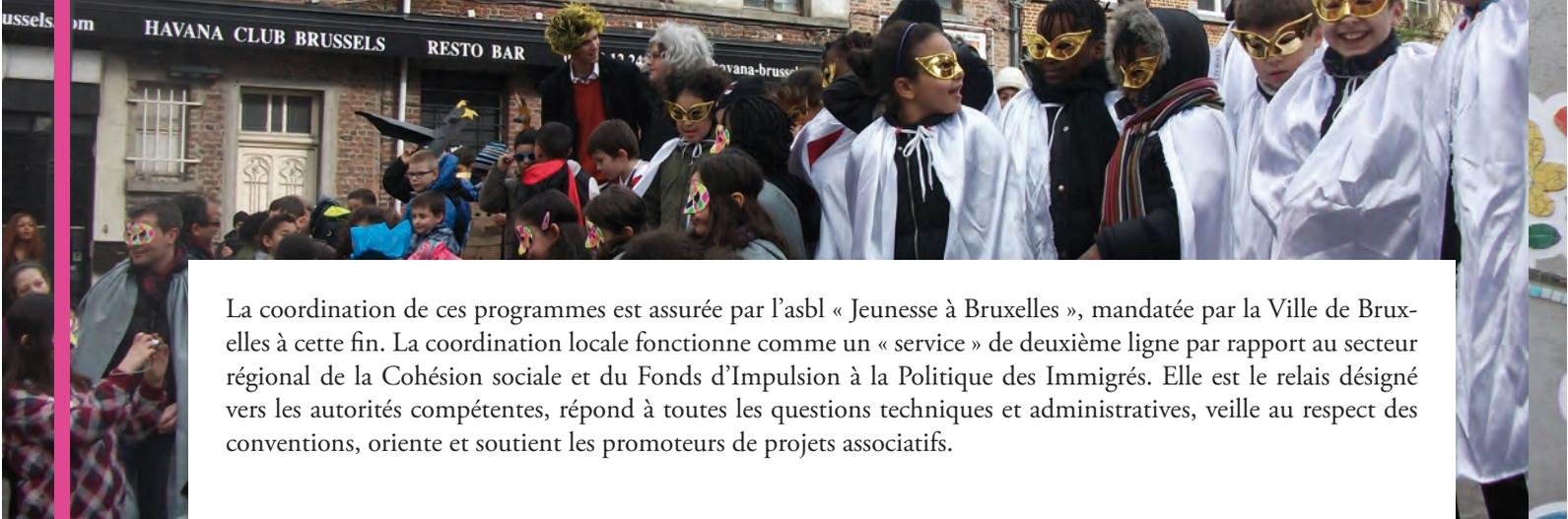
## 06. La COORDINATION "ACCUEIL TEMPS LIBRE"

### 06.1 Coordination générale

La coordination Accueil Temps Libre a assuré :

- l'information continue des usagers ;
- la distribution de la 3ème édition de la brochure « Pose ton Cartable » auprès des opérateurs de l'Accueil et des parents (312 exemplaires) ainsi que de la brochure « Brusselz Jeunes » (217 exemplaires);
- l'organisation de 2 Commissions Communales de l'Accueil (CCA) : les 20/06/2014 et 8/12/2014;
- la mise en œuvre du troisième état des lieux communal de l'offre ATL : 3 rencontres avec l'opérateur technique pour l'élaboration des questionnaires électroniques « professionnels » ; des rencontres individuelles avec 23 écoles du territoire pour la diffusion des questionnaires « familles », 8 animations auprès de groupes de +/-12 enfants au sein de 2 garderies scolaires, de 2 Maisons des Enfants et de 4 structures associatives, la relance téléphonique ou la rencontre d'opérateurs de l'Accueil pour envisager leur participation au programme CLE (Ecole fondamentale libre non-conventionnelle des Etoiles, Ecoles libres Sainte-Ursule, Saint-Louis 1 et 2 et Saint Roch);
- en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter , l'élaboration et le lancement du programme de formation continue annuel à destination des professionnels de l'accueil (session 2014-2015, 4 formations thématiques): analyse croisée de la récolte des besoins de formation réalisée en 2013 et des évaluations des participants à la session 2012-2013 (+/-150 professionnels de l'accueil bruxellois) ; 1 à 2 rencontres individuelles avec les 4 organismes formateurs ; 1 rencontre avec l'ensemble des organismes formateurs en comité pédagogique ATL, rédaction et suivi des conventions auprès des 5 organismes formateurs partenaires ;
- le suivi administratif des demandes de subsides ATL pour les 54 opérateurs de l'accueil communaux agréés (44 écoles et 10 Maisons des Enfants);
- en partenariat avec le Département de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles , la mise en place et le suivi, de l'«Appel à projet ATL 2014-2015» visant à améliorer l'accueil des enfants, soit 44 écoles maternelles et primaires de la Ville de Bruxelles participant au programme CLE;
- en partenariat avec le Département de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, le suivi de la mise en œuvre du projet pilote d'aménagement des locaux d'accueil dans 2 écoles du réseau communal ;
- la diffusion du référentiel psychopédagogique et du code de qualité de l'ONE : en collaboration avec le Centre E. Carter et le Département de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, animation de 3 réunions d'information auprès des professionnels de l'accueil de la VDB ;
- une présence aux réunions des coordinations sociales ou sous-groupes des quartiers Nord, Haren, Laeken, NOH.
- la coordination de la Fête de la Jeunesse 2014 (13/9/2014), en partenariat avec le service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles et l'asbl BRAVVO : 8 réunions de coordination et 2 réunions d'évaluation/dé-briefing.

## 07. La COORDINATION DU PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE ET DU FOND D'IMPULSION À LA POLITIQUE DES IMMIGRÉS (FIPI)



La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » de deuxième ligne par rapport au secteur régional de la Cohésion sociale et du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés. Elle est le relais désigné vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets associatifs.

### 07.1 Suivi de la bonne exécution du contrat communal de cohésion sociale et du FIPI communal

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le FIPI communal. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs.

Entre le 1/01/2014 et le 31/12/2014, la Coordination locale a effectué **51 visites de terrain** ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : **22 visites des projets de cohésion sociale, 19 visites des projets du Fipi communal et 10 visites des activités Eté Jeunes.**

### 07.2 Organisation des concertations locales

La Coordination locale est tenue par voie décrétole d'organiser idéalement 3 concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

En 2014, la Coordination locale a organisé une concertation locale.

- **La concertation locale du 17/10/2014** : cette rencontre a fait l'objet d'une réflexion sur la « mixité ». Après l'approbation du PV de la précédente concertation (25/10/2013), Madame Papadopoulos, directrice de l'ASBL Entraide Bruxelles a restitué l'expérience de la « mixité de genre » telle que vécue au sein de son association. Monsieur Ansay, coordinateur du Centre Régional d'Appui en Cohésion Sociale a ensuite présenté un exposé sur le cadre politique et les enjeux liés à la mixité en Région Bruxelloise avant que Madame Hélène Marcelle présente les résultats de sa recherche : « Le sens de la mixité et de la non mixité dans la formation des adultes : Le cas de l'alphabétisation francophone à Bruxelles ». Une séance de questions- réponses a suivi ces trois exposés.



### 07.3 Suivi administratif et financier des projets de cohésion sociale

- Bilan des activités des associations pour l'année 2013 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.
- Projets du Programme quinquennal de Cohésion sociale 2011-2015 : participation à différents groupes de travail, soutien administratif à l'adresse des nouveaux projets quinquennaux en collaboration avec les autorités de la Cocof, suivi des contentieux associatifs, participation à l'événementiel associatif communal, préparation de la documentation relative à l'offre sociale communale.
- Rédaction du rapport annuel : en 2014, les associations et la coordination locale étaient tenues de rendre un rapport exhaustif sur les projets de cohésion sociale. Ce rapport devait tenir compte d'une évaluation qualitative des actions exécutées durant les trois premières années du quinquennat, comporter des analyses et des informations que le secteur associatif « jugent utiles ou important de porter à la connaissance des pouvoirs publics lorsque ces derniers devront prendre des décisions relatives aux thématiques prioritaires ».<sup>1</sup>

### 07.4. Suivi administratif et financier des projets FIPI communaux 2013 et 2014

- Evaluation et suivi administratif du FIPI communal 2013 en étroite collaboration avec le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, la Cocof et les autorités communales compétentes de la Ville de Bruxelles;
- Visite des projets du Fipi communal 2013 (19 visites de terrain).
- Mise en œuvre du FIPI communal 2014 : sélection des projets, rédaction de fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière, rédaction d'une note d'évaluation de la coordination locale tenant compte des visites de terrain.

1. Circulaire ministérielle relative aux procédures d'évaluation de la politique de cohésion sociale 2011-2015

## 08. CENTRE CULTUREL ET SPORTIF PÔLE NORD



### 08.1 Activités régulières en 2013

Comme c'est le cas depuis l'ouverture du Centre Pôle Nord en 2006, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a, en 2014, maintenu un partenariat étroit avec le Centre sportif et culturel Pôle Nord (géré par le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles).

L'asbl Jeunesse à Bruxelles reste encore en 2014 un usager important du Centre. Elle y a en effet organisé certaines activités de manière régulière, et d'autres de manière ponctuelle.

#### a. Stages sportifs et culturels durant les périodes de vacances scolaires

- Carnaval : du 3 au 7/02/2014  
Stage : Omnisports et natation
- Printemps : du 7 au 11/04/2014  
Stage : Omnisports et natation
- Été : du 1 au 11/07/14 et du 11 au 22/08/2014  
Stage : 4 X Omnisports et natation
- Automne : du 27 au 31/10/2014  
Stage : Omnisports et natation

#### b. Rencontres amicales de mini foot du quartier Nord, en collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles

Au mois de juin s'est clôturée la saison 2013-2014 des Rencontres amicales de mini foot du quartier Nord. Depuis le mois d'octobre 2013, suite à l'arrêt du championnat de mini foot du quartier Nord, l'asbl Jeunesse a pris en charge l'organisation des rencontres amicales de mini foot du quartier Nord organisées au Centre Pôle Nord. Les rencontres amicales sont des matchs de foot en salle sans enjeu (pas de classement, pas d'arbitre, etc.) entre différentes équipes composées de joueurs issus majoritairement du quartier Nord. L'objectif est de proposer aux habitants du quartier de se rencontrer lors d'un moment sportif et convivial et de répondre ainsi à la demande croissante de mini foot dans le quartier. Deux séries de rencontres amicales cohabitent. Une série qui joue des matchs les dimanches (4h de salle par semaine, 8 équipes, 105 joueurs inscrits lors de la saison 2013-2014 / 5h de salle par semaine, 10 équipes, 150 joueurs inscrits lors de la saison 2014-2015) ; L'autre série les mercredis et jeudis soir (6h de salle par semaine, 12 équipes, 154 joueurs inscrits lors de la saison 2013-2014 / 6h de salle par semaine, 14 équipes, 210 joueurs inscrits lors de la saison 2014-2015). Au total ce sont donc 259 joueurs qui sont inscrits pour la saison 2013-2014 et 360 joueurs qui sont inscrits pour la saison 2014-2015 et qui ont la possibilité de jouer au foot en salle une fois par semaine. L'activité rencontre un succès croissant.

Les infrastructures sont mises à disposition par le Service de la Jeunesse, qui souscrit également une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels. Jeunesse à Bruxelles prend en charge le défraiement et l'assurance



d'une personne engagée comme volontaire pour l'encadrement du bon déroulement des matchs ainsi que certaines fournitures (ballons, barbecue en fin d'année, etc.).

Les frais d'inscription pour chaque équipe s'élèvent à 100€, auxquels s'ajoutent 100€ de garantie, qui sont versés à l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Le montant de la garantie est restitué aux équipes à la fin du championnat. De ce montant sont déduites les diverses amendes imposées à l'équipe (en cas de forfait, d'oubli des équipements des joueurs, de non-respect des règlements, etc.).

## 08.2 Activités ponctuelles en 2014

- Fêtes du Solstice d'été et d'hiver (21/06/2014 et 13/12/2014) ;
- Représentations théâtrales pour les enfants qui participent aux plaines ou aux stages que l'asbl organise : 02/01/2014, 09/04/2014, 17/04/2014, 12/08/2014, 19/08/2014, 20/08/2014, 23/12/2014, 26/12/2014 ;
- Formations pour les auxiliaires d'éducation et les animateurs des Maisons d'enfants de la Ville de Bruxelles en partenariat avec la Croix Rouge et organisées par la Cellule ATL (13/10/2014, 23/10/2014, 18/11/2014, 24/11/2014) ;
- L'asbl Jeunesse à Bruxelles a également apporté son soutien à l'organisation de la « Fête des Artistes du Quartier Nord », un événement qui s'est déroulé au Centre Pôle Nord du 14 au 16/11/2014, visant à mettre en valeur les artistes résidants dans le quartier nord en leur permettant de s'exprimer via une exposition, des concerts, des projections cinématographiques, ainsi que des performances artistiques diverses. L'asbl a participé financièrement par la prise en charge des frais liés à l'organisation d'un espace de convivialité (via l'asbl Rock The City), ainsi qu'à la communication sur l'événement (impression de cartons d'invitation).

## 08.3 Autres

Des synergies entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Centre Pôle Nord permettent d'optimiser les ressources humaines, le matériel audio-visuel, l'outillage, les véhicules et les locaux des deux structures.

D'autre part, Jeunesse à Bruxelles a continué en 2014 à prendre en charge certains frais du Pôle Nord (achat d'une nouvelle imprimante de carte, autres fournitures informatiques spécialisées, matériel technique de régie, etc.) et prend en location depuis mars 2009 deux distributeurs automatiques qui sont placés dans la cafétéria du Centre, l'un pour des boissons froides et des snacks, l'autre pour des boissons chaudes.

## 09. FÊTE DU SOLSTICE



L'asbl « Jeunesse à Bruxelles » organise deux fois par an la fête du Solstice. Cet événement, destiné aux enfants du quartier et à leur famille, propose pendant toute une après-midi divers ateliers créatifs et sportifs ainsi que la découverte d'une œuvre artistique. Lors de chaque édition, l'asbl « Jeunesse à Bruxelles » tente d'offrir à son public, un moment d'évasion et de rêve au moyen d'un spectacle interprété par des professionnels créatifs et enthousiastes.

Samedi 21 juin 2014 au Centre Pôle Nord de 14h à 17h h

### Au programme :

Ateliers pour enfants tout l'après-midi : grimage, animations sportives et récréatives avec parcours de châteaux gonflables, ateliers d'éveil artistique et créatif, initiation à la sculpture de ballons.

Dans la salle de psychomotricité : trois conteuses

- 14h00 : « Les contes dwe la mère Michel » par Monique Michel (3 à 5 ans)
- 15h00 : « Les contes de Babouchka » par Svetlana Audin (dès 4 ans)
- 16h00 : « Où est Mam'zelle Angèle » par Ludwin Deblon (5 à 8 ans)

Dans la salle culturelle :

- 14 h 00 et 16 h 00 : spectacle pour enfants (dès 8 ans) « Le prince d'Arabie » de et par Mohamed Bari
- Dès 14 h 30 : goûter
- 17h00 : clôture des festivités par une tombola

Nombre d'inscrits : 469 personnes

Présences réelles le jour du spectacle : +/- 441 personnes.

Collaborations : Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles – Centre Pôle Nord

Samedi 13 décembre 2014 au Centre Pôle Nord de 14h à 17h

### Au programme :

Ateliers pour enfants tout l'après-midi : grimage, animations sportives et récréatives avec parcours de châteaux gonflables, ateliers d'éveil artistique et créatif, initiation à la sculpture de ballons.

- 14h00 et 16h00 : spectacle « C'est à voir » par le Théâtre du Copeau
- Dès 14h30 : goûter
- 17h00 : clôture des festivités par une tombola

Nombre d'inscrits : 428 personnes

Présences réelles le jour du spectacle : +/- 523 personnes

Collaborations : Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles – Centre Pôle Nord



## 10. FÊTE DE LA JEUNESSE

Coordonnés par l'asbl Jeunesse à Bruxelles, 18 ateliers à destination des 4 – 12 ans encadrés notamment par les animateurs de la Ville de Bruxelles étaient accessibles au public. La Vème édition de la Fête de la Jeunesse s'est déroulée au Square Palfyn, le samedi 13 septembre 2014 de 13h30 à 17h30.

Au programme des activités :

- Atelier sportif : Basket-ball
- Atelier sportif : Course en sacs
- Atelier sportif : Joca bonito
- Atelier sportif : Parcours vélo
- Atelier sportif : Sumo land
- Atelier sportif : TchoukBall
- Atelier créatif : Grimage
- Atelier créatif : Informatique
- Atelier créatif : La main à la pâte
- Atelier créatif : Mosaïque géante
- Atelier créatif : Tableaux colorés
- Atelier créatif : Toile Géante
- Atelier ludique : Bibliothèque
- Atelier ludique : Château gonflable
- Atelier ludique : Grands jeux
- Stand Infirmier
- Stand Informations
- Stand Espace Détente

Un artiste a déambulé durant l'après-midi dans le square (jongleur, sculpteur de ballons et mono cycliste).

Un espace « restauration » salée/sucrée pour échanger, boire un verre, manger un sandwich ou un cornet de pâtes, était accessible aux familles. Il était tenu par un des centres de jeunes de Bravvo asbl.

Un stand d'informations relatif aux initiatives de la Ville de Bruxelles destinées à la Jeunesse renseignait les familles sur les activités extrascolaires proposées par la commune.

Enfin, une scène animée par des groupes de danse et des musiciens des Centres de jeunes de la Ville de Bruxelles a contribué à la bonne ambiance dans le square.

Pari tenu pour cette Vème édition entièrement gratuite. Environ 600 personnes (enfants et parents) y ont participé ainsi qu'une nonantaine d'animateurs et d'artistes, durant un après-midi ensoleillé.

**Partenaires:** Centre Pôle Nord, le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles (Maisons des Enfants - Brusurf), l'asbl BRAVVO, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, les Bibliothèques de la Ville de Bruxelles (Laeken) et la Croix Rouge de Belgique.





